

# Warrant L Euro 50

Series 07-02



## Caractéristiques spécifiques

<b>Période de souscription</b>	Les Warrants seront offerts à la souscription du 15 janvier au 26 janvier 2007 (jusqu'à 16h)
<b>Date d'Emission</b>	12 février 2007
<b>Date de Paiement</b>	12 février 2007
<b>Date d'Echéance</b>	6 février 2017
<b>Type de Warrant</b>	Les Warrants sont seulement exerçables durant la Période d'Exercice
<b>Période d'Exercice</b>	Chaque jour bancaire ouvrable du 16 janvier 2017 jusqu'à la Date d'Echéance incluse.
<b>Date d'Exercice</b>	Le jour pendant la Période d'Exercice où les Warrants sont exercés.
<b>Prix d'Emission (Commission incluse)</b>	178,25 EUR (étant 169,34 EUR, augmenté de la Commission)
<b>Commission</b>	8,91 EUR
<b>Parité</b>	1 Warrant pour 1 Valeur Sous-Jacente.
<b>Valeur Sous-Jacente</b>	La Valeur Sous-Jacente est une action de Dexia Equities L Euro 50 Capitalisation (ISIN code: LU0012091087 – Bloomberg Code: ELK3591 LX), un compartiment de la sicav Dexia Equities L, un OPC de droit luxembourgeois
<b>Prix d'Exercice</b>	Le Prix d'Exercice est égal à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente le 13 février 2007, qui sera publié sur <a href="http://www.dexiainvestor.be">www.dexiainvestor.be</a> le 14 février 2007 (669,31 EUR)
<b>ISIN-code</b>	BE0305361058
<b>Premier prix de rachat des Warrants</b>	169,34 EUR (prix du 13 février 2007, publié le 14 février 2007)
<b>Droit applicable</b>	Les Warrants sont régis par le droit belge
<b>Cotation</b>	Non
<b>Service financier</b>	Le service financier sera assuré par Dexia Banque
<b>Livraison physique</b>	Pas de livraison physique
<b>Mode de livraison</b>	Uniquement via dossier-titres Dexia
<b>Maintien du dossier-titres</b>	0 EUR
<b>Frais de souscription des Warrants</b>	Taxe de bourse : 0,00% Frais d'entrée : 0,00%
<b>Frais de vente des Warrants</b>	Taxe de bourse : 0,17% (max. 500EUR) Frais de courtage : 1,00%
<b>Frais d'Exercice des Warrants</b>	2,50% (min. 100EUR) + frais de souscription et frais liés à la Valeur Sous-Jacente : pour le moment Max. 3% (librement négociable)
<b>Exercice</b>	Livraison de la Valeur Sous-Jacente contre paiement du Prix d'Exercice La demande d'Exercice doit être introduite durant la Période d'Exercice Pour exercer les Warrants, le Détenteur des Warrants doit compléter leur 'avis d'exercice et l'envoyer ou le remettre à une agence de Dexia Banque au plus tôt le 16 janvier 2017 et au plus tard le 6 février 2017. L'avis d'exercice peut être obtenu auprès de toute agence de Dexia Banque. Si les Warrants ne sont pas exercés durant la période défini ci-dessus, ils seront rachetés par l'Emetteur à la Date d'Echéance et au prix de rachat à cette date, qui à la Date d'Echéance égale à la Valeur Nette d'Inventaire de la Valeur Sous-Jacente moins le Prix d'Exercice, pour autant que cette différence soit positive. Ce montant sera en outre diminué des frais de courtage (maximum 1%) et de la taxe sur opérations boursières.
<b>Prospectus</b>	Il est conseillé aux investisseurs intéressés par ce Warrant de prendre connaissance du prospectus en anglais approuvé le 9 janvier 2007 par la Commission bancaire, financière et des assurances ainsi que du résumé en français et en néerlandais, avant d'investir. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement dans toutes les agences de Dexia Banque ou en téléphonant au n° vert 0800 99 900. Si un doute subsiste quant au risque lié à ces warrants et quant au fait que ce risque corresponde au profil personnel de l'investisseur, veuillez consulter votre spécialiste financier.